

**PARTAGER DES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT ET D'INTÉGRATION  
QUI FONCTIONNENT**  
**PROGRAMME DE RÉTENTION DES  
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX**

CAFi  
Moncton, N.-B.

**Champs de pratique :**

Développement de partenariats stratégiques et de collaborations pour offrir de l'appui à l'établissement et l'intégration des immigrants

**Vidéo :**

<https://youtu.be/6Pj8mumvQFI>

Un projet de Voies  
vers la prospérité

Mars 2019



Funded by:

Immigration, Refugees  
and Citizenship Canada

Financé par :

Immigration, Réfugiés  
et Citoyenneté Canada



**PATHWAYS TO  
PROSPERITY**  
Promoting Welcoming Communities in Canada



**VOIES VERS LA  
PROSPÉRITÉ**  
Promouvoir des communautés accueillantes au Canada

## **ORIGINE DE L'ORGANISATION ET IMPULSION POUR LA CRÉATION DU PROGRAMME**

---

Le CAFi est un organisme sans but lucratif de Moncton au Nouveau-Brunswick. Fondé en 2005, il offre des services et de l'appui aux immigrants francophones et francophiles du Grand Moncton et du Sud-est de la province y compris : l'établissement initial (ex. logement, démarches administratives, inscriptions scolaires); de l'information et de l'orientation (ex. opportunités d'emploi, occasions de bénévolat, ateliers); recherche d'emploi et intégration au marché du travail; appui aux parents et leurs enfants scolarisés aux niveaux primaire et secondaire; des liens communautaires; un programme de jumelage entre nouvel arrivant et familles canadiennes; et écoute et soutien amical.

Le Programme de rétention des étudiants internationaux (PRÉI) a été créé dans le but de relever plusieurs défis : une augmentation du nombre d'étudiants internationaux arrivant à Moncton; une pénurie de main d'œuvre qualifiée avec un très bon niveau d'anglais (i.e. Niveaux de compétence linguistique canadiens - NCLC 7 ou plus élevé); un défi démographique constant. Des représentants du CAFi, de l'Université de Moncton et de la Ville de Moncton se sont réunis et ont constitué un groupe de travail afin de répondre à ces problèmes. Ce partenariat s'est élargi pour inclure des représentants d'autres paliers de gouvernement, institutions postsecondaires, organismes communautaires, etc. L'idée du programme d'appuyer la rétention des étudiants internationaux dans le Grand Moncton a été présentée au Gouvernement du Nouveau-Brunswick qui a accepté de soutenir et de financer le PRÉI.

## **APERÇU DU PROGRAMME**

---

### **Nom :**

Programme de rétention des étudiants internationaux (PRÉI)

### **Description :**

L'objectif du Programme de rétention des étudiants internationaux (PRÉI) est d'améliorer les chances de réussite professionnelle des étudiants internationaux francophones intéressés à s'établir de façon permanente dans le Grand Moncton. Les clients reçoivent les services et appuis suivants : classes d'anglais et groupes de conversation; évaluation des compétences essentielles au travail et formation; ateliers sur les CV, lettres de présentation, et profils LinkedIn; séances de réseautage avec des employeurs et influenceurs; simulation d'entrevues d'embauche en anglais; et ateliers sur un milieu de travail inclusif afin de mieux comprendre les attentes et la culture du milieu de travail au Canada.

### **Objectifs :**

Les objectifs du PRÉI sont : de répondre aux besoins en ressources humaines des grands centres de service à la clientèle du Grand Moncton; d'améliorer les compétences linguistiques en anglais des étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton et au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick; et de développer les compétences essentielles attendues dans le milieu de travail en augmentant leurs chances de trouver du travail dans leur domaine d'études.

**Groupe(s) de clients ciblés :**

Les étudiants internationaux inscrits dans une institution postsecondaire francophone du Canada atlantique qui souhaiteraient s'établir de façon permanente dans le Grand Moncton.

**Partenaire(s) dans la livraison de services :**

Le PRÉI est livré en collaboration avec les partenaires suivants : le Gouvernement du Nouveau-Brunswick (qui finance le programme); le Ministère de la Formation et du Travail (qui délivre la formation des compétences essentielles au travail); l'Université de Moncton (qui offre les locaux pour dispenser des programmes de formation); le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick de Dieppe collabore avec l'Association multiculturelle du Grand Moncton (pour l'organisation des tests de langue des candidats); la Ville de Moncton, la Ville de Dieppe et le Partenariat local en matière d'immigration (PLI) du Grand Moncton (qui informent, orientent et invitent régulièrement les étudiants internationaux aux salons de l'emploi); l'Opportunité Nouveau Brunswick (opportunités de réseautage) ; et les Services humains de l'Atlantique (pour l'accompagnement individualisé dans la recherche d'emploi aux participants admissibles).

**Ressources humaines :**

Le PRÉI a un coordinateur de programme à temps plein. Les partenaires dans la livraison de services offrent également les ressources humaines suivantes : un employé du Ministère de la Formation et du Travail évalue les compétences essentielles au travail (avant et après le programme); un employé du même Ministère dispense la formation des compétences essentielles au travail; et un employé de l'Association multiculturelle du Grand Moncton dispense la formation linguistique en anglais.

**Financement :**

Le PRÉI est financé par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES CONTRIBUANT AU FAIT QU'IL S'AGIT D'UNE PRATIQUE PROMETTEUSE**

---

**Efficace :**

Le PRÉI a respecté ses cibles et objectifs jusqu'à ce jour (ex. planification et mise en œuvre, développement du partenariat, promotion, recrutement des participants) tout en respectant ses échéanciers et son budget. Le personnel et les partenaires sont engagés dans le programme et son amélioration continue.

**Efficiente :**

Le PRÉI dispense 126 heures de cours d'anglais sur 14 semaines dans le but d'amener les participants à améliorer leur niveau d'anglais et à progresser d'au moins un niveau pendant cette durée. Bien que les experts nous disent qu'un minimum de 180 heures est nécessaire pour changer de niveau, la plupart des participants au programme ont réussi et certains ont même progressé de plus de deux niveaux.

**Pertinent :**

Le PRÉI a été développé pour répondre aux nombreux défis de la communauté et en gardant à l'esprit les besoins de plusieurs membres et parties prenantes de la communauté. La rétroaction des participants est collectée et évaluée sur une base régulière pour s'assurer que le programme corresponde aux besoins et attentes des participants et autres parties prenantes.

**Durable :**

Le PRÉI est un programme pilote. Un comité de travail a été nommé pour examiner les réussites et échecs du programme et élaborer des recommandations basées sur les commentaires émanant des participants, employeurs, partenaires communautaires, et parties prenantes. La communauté souhaite la pérennité du programme sur le long terme.

**Transférable :**

Le PRÉI peut être reproduit dans d'autres collectivités canadiennes. Pour cela, voici les étapes nécessaires : réaliser une évaluation diagnostique et une analyse des besoins (i.e. s'assurer que les opportunités d'emploi correspondent aux domaines d'études offerts dans les institutions postsecondaires, confirmer qu'une communauté en situation minoritaire a besoin de développer des compétences en matière d'emploi et dans les deux langues officielles); développer des objectifs programmatiques axés sur les clients; créer un partenariat avec les acteurs clés; planifier, piloter et mettre en œuvre le programme; évaluation du programme.

**Innovatrice et visionnaire :**

Le PRÉI est le premier programme dans le Grand Moncton qui répond aux besoins des étudiants internationaux désireux de développer leurs compétences linguistiques et essentielles au travail, et aux besoins des compagnies locales qui cherchent une main-d'œuvre qualifiée. Il a été développé avec en tête les défis démographiques et économiques du Nouveau-Brunswick, et vise à offrir aux étudiants internationaux francophones un avenir socioéconomique et dynamique au sein d'une communauté diversifiée et inclusive où ils peuvent s'épanouir et voudront rester.

**Diffère de façon claire d'autres pratiques similaires :**

Le PRÉI est différent de pratiques similaires dans la région car il offre une formation en compétences essentielles au travail et une formation linguistique gratuites, de courte durée et en personne aux étudiants internationaux francophones. Chaque cohorte de 8 à 16 participants est accompagnée par des intervenants professionnels.

**Fort attrait auprès des clients :**

Le PRÉI gagne en visibilité. Les anciens participants réussissent bien et font maintenant la promotion du programme auprès d'autres étudiants internationaux francophones. Le programme est aussi un succès en raison de sa gratuité et il attire donc des clients qui autrement ne pourraient s'offrir des formations linguistiques.

**Forte rétention des clients :**

Le PRÉI a une bonne rétention de sa clientèle parce qu'il s'agit d'un programme accéléré, qui combine théorie et pratique, et augmente les chances des participants de trouver un bon emploi. Ceci dit, la rétention est plus faible en été et en hiver pour deux raisons : les étudiants internationaux retournent souvent dans leurs pays d'origine pour voir leurs familles, et les

conditions hivernales empêchent parfois les participants de se rendre aux cours qui sont offerts en personne.

**Preuves solides de résultats concluants :**

Le PRÉI surveille ses progrès en utilisant des instruments de mesure et d'évaluation internes. Les statistiques sur la clientèle sont collectées et analysées sur une base régulière, et un questionnaire est distribué au début, au milieu et à la fin du programme pour suivre leur cheminement de carrière, leur rétention dans la région et leurs acquis de formation. Les données montrent que 31 des 45 participants qui ont terminé le programme ont trouvé un emploi ou amélioré leur situation d'emploi et 19 participants ont présenté une demande de résidence permanente via le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.

---

**MESURE DE RENDEMENT ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION**

Le CAFi utilise les outils suivants pour surveiller les progrès de sa clientèle et mesurer les résultats du programme :

**En entrée du programme**

- Une évaluation des besoins de 15 minutes et un pré-test de 10 minutes, en compétences linguistiques pour identifier le niveau d'anglais prérequis du candidat;
- Une évaluation approfondie de 45 minutes pour confirmer le niveau d'anglais;
- Une évaluation de 2 heures en compétences essentielles au travail.

**En cours du programme**

- Un suivi des progrès des participants par le comité de formation qui comprend des représentants du CAFi, du Ministère de la Formation et du Travail et de l'Association multiculturelle du Grand Moncton;
- Des évaluations formatives continues pour suivre l'apprentissage des étudiants réalisées par le comité de formation.

**En fin du programme**

- Une évaluation de 15 minutes, sur la participation, le vécu du programme par les étudiants et leur niveau de satisfaction;
- Un questionnaire auprès des participants pour mesurer la progression en compétences essentielles au travail.

À la fin de chaque formation, le comité de formation se réunit pour présenter et analyser les résultats et apporter de l'amélioration dans la préparation de la cohorte suivante.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

---

**CAFi**

<https://cafi-nb.org/>

**Programme de rétention des étudiants internationaux**

<http://www.cafi-nb.org/prei/>